

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le CNB et Public Sénat unissent leurs expertises pour décrypter les enjeux du scrutin européen**

***Paris, le 16 avril 2024 - Dans la perspective des élections européennes qui se tiendront le 9 juin 2024, le Conseil national des barreaux (CNB) et Public Sénat la chaîne parlementaire du canal 13, s'associent dans un partenariat inédit visant à analyser les enjeux de ce scrutin et à promouvoir des initiatives pour une Europe plus juste et démocratique.***

Ce partenariat entre le CNB et Public Sénat s'affirme au cœur du débat public avec l'objectif de promouvoir les principes républicains garantissant l'État de droit, tout en offrant un décryptage juridique des enjeux de ce scrutin. L'émission « Sens public », présentée par Thomas Hugues (du lundi au jeudi de 18h00 à 19h30 et rediffusée à 22h00) se consacrera pendant un mois, à partir du 25 avril, aux grands thèmes et enjeux européens qui animent notre société.

*« En ces temps cruciaux pour l'avenir de l'Europe, notre partenariat avec Public Sénat offre une tribune essentielle pour mettre en avant le rôle fondamental des avocats dans la protection des valeurs démocratiques et de l'État de droit au sein de l'Union européenne. », souligne Julie Couturier, président du Conseil national des barreaux.*

*« Pour Public Sénat, il est fondamental d'expliquer les enjeux politiques de ces élections européennes, et de décrypter le contexte géopolitique dans lequel elles s'inscrivent, ainsi que les questions de souveraineté, sécuritaires ou sociales que le futur Parlement européen devra traiter » précise Perrine Tarneaud, directrice de l'information parlementaire de Public Sénat.*

L'émission « Sens public » est le plateau de référence où les invités - experts, observateurs et acteurs du monde politique – pourront analyser, éclairer, échanger et confronter leurs idées sur des sujets sociétaux. Ce rendez-vous constituera pour le CNB, un espace privilégié afin de contribuer au débat public et d'éclairer les électeurs sur les grands enjeux de ce scrutin.

#### **5 émissions pour porter les propositions des avocats**

Du 25 avril au 30 mai 2024, des membres du CNB, des experts et des éditorialistes participeront à cinq émissions pour débattre sur différentes thématiques :

- 25/04 : Lutte contre la cybercriminalité, et notamment les fake news russes
- 02/05 : Droit à l'IVG, que peut faire l'UE pour le protéger ?
- 16/05 : La régulation des GAFAM est-elle possible ?

- 23/05 : Quel élargissement de l'UE, vers quels pays, et sur quels fondements ?
- 30/05 : Une lutte commune contre le terrorisme ?

Les émissions diffusées en direct le jeudi de 18h45 à 19h30 seront rediffusées entre 22h45 et 23h30 sur Public Sénat. Le CNB relaiera ces émissions auprès des 76 000 avocats de France et sur l'ensemble de ses réseaux sociaux.

## A propos :

### Conseil national des barreaux

Le Conseil national des barreaux est un établissement d'utilité publique doté de la personnalité morale, créé par la loi n°90-1259 du 31 décembre 1990 pour représenter l'ensemble des avocats de France, dont le nombre s'élève aujourd'hui à 76 000.

Interlocuteur des pouvoirs publics sur les questions juridiques et judiciaires et engagé dans une démarche proactive, le CNB participe aux réformes législatives et réglementaires.

Il assure la promotion de l'avocat auprès du grand public et des entreprises à travers des campagnes d'information et de communication et de sa participation à des événements d'envergure nationale.

### Public Sénat

Public Sénat est la chaîne parlementaire (Canal 13 de la TNT) qui questionne l'actualité politique nationale et territoriale. Public Sénat traite l'information en profondeur et avec impartialité pour aider les citoyens à comprendre la politique et son impact dans leur quotidien, et ainsi se forger leur propre opinion. L'ambition de la rédaction est d'apporter du sens à l'actualité face aux enjeux locaux, nationaux et internationaux. Public Sénat est un média à part entière en proposant tous ses contenus sur ses réseaux, sa plateforme et chez l'ensemble des opérateurs partenaires dont MyCanal.

### Contacts presse

Conseil national des barreaux	Public Sénat
Bazaille Consulting : <a href="mailto:communication@bazailleconsulting.fr">communication@bazailleconsulting.fr</a> Guillaume Bazaille : 06 77 98 22 94 Marie-Danièle Matondo : 06 80 60 18 13	Virginie Duval Directrice de la communication et des partenariats 06 63 59 45 22 - <a href="mailto:v.duval@ext.publicsenat.fr">v.duval@ext.publicsenat.fr</a>